

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001124380	1ere Gachée: 11:27 (1)		Date: 05/12/2025	BRID011225153443		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 4.50 m3		référence commande(2): 03 26 68 25 92		Véhicule:	
client: 410441 chantier: 044195		DP CONSTRUCTION Chalons-en-Champagne		11 RUE ANTOINE CHEZY BP 18 51470 32 Allée de foret 06.30.40.57.78 51000 Châlons-en-Champagne		M16 8x4 MOSCONI MOSCONI MOSCONI	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE		température:		vitesse du vent:		validité:	
10:25		00:00				en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)	
NJB254A280		BPS		XF1		Classe Chlorure CL 0,40	
consistance(7)		Dmax		ciment(type et classe)		Additions(type) dosage(C+Ka)(5)	
S4		Dm20		CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Résistance caractéristique(4) C25/30	
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 280		Propriétés particulières spécifiées					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		PRE 5480/4700		NOM:		signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1